

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 mai à dix-huit heures, Les membres du Conseil municipal de la commune de L'Ile aux Moines se sont réunis à la mairie sur la convocation du 16 mai 2024 qui leur a été adressée par Monsieur le Maire Philippe LE BÉRIGOT.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de votants : 14

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation : le 16 mai 2024

Présents :

Philippe LE BÉRIGOT, Marie-Paule BELLEGO, Philippe MORVANT, Olivier CARIO, Régis TALHOUARNE, Catherine LE ROUX, Maryse COHEN, Mathilde DANIEL, Edouard BRUNET, Pierre SOKOLOFF, Christophe TATTEVIN.

Absents :

Jacques BATHIAT a donné pouvoir à Philippe MORVANT ;

Ronan CRÉQUER a donné pouvoir à Mathilde DANIEL ;

Alizée BURBAN a donné pouvoir à Pierre SOKOLOFF.

Secrétaire de séance : Maryse COHEN

2024-04-06– CLSH : adoption des nouveaux tarifs

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les tarifs du centre de loisirs sans hébergement en fonction du Quotient Familial (QF) comme suit à compter du 1er juillet 2024 :

	Q F ≤ 1000	1000 > Q F ≤ 1900	1900 > Q F ≤ 2200	Q F > 2200
Vacances scolaires				
½ journée	3,50 €	5,00 €	6,50 €	8,00 €
Journée	6,50 €	9,50 €	12,50 €	15,50 €
Journée avec sortie	14,50 €	17,50 €	20,50 €	23,50 €
Forfait semaine journées	30,00 €	45,00 €	65,00 €	75,00 €
Forfait semaine journée avec sortie	34,00 €	49,00 €	69,00 €	79,00 €
Forfait semaine ½ journée	17,00 €	25,00 €	35,00 €	40,00 €
Forfait semaine ½ journée avec sortie	24,50 €	34,00 €	45,50 €	52,00 €
Forfait semaine ½ journée avec natation	62,00 €	75,00 €	90,00 €	100,00 €
Forfait semaine journée avec natation	75,00 €	95,00 €	120,00 €	139,00 €
Forfait semaine ½ journée voile	75,00 €	90,00 €	110,00 €	135,00 €
Garderie matin	1,00 €	1,50 €	1,50 €	2,00 €
Garderie soir	1,00 €	1,50 €	1,50 €	2,00 €
Garderie matin et soir	1,50 €	2,50 €	2,50 €	3,50 €

Hors vacances scolaires				
½ journée	3,00 €	4,00 €	5,00 €	6,00 €
Journée	5,00 €	7,00 €	9,00 €	10,00 €
Garderie matin	1,00 €	1,50 €	1,50 €	2,00€
Garderie soir	1,00 €	1,50 €	1,50 €	2,00 €
Garderie matin et soir	1,50 €	2,50 €	2,50 €	3,50 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré,

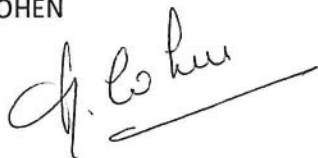
Par un vote à main levée :

- 1 vote contre ;
- 1 abstention ;
- 12 votes pour.

Le Conseil municipal :

- ADOPTE les tarifs présentés ci-dessus à compter du 1^{er} juillet 2024.

La secrétaire de Séance
Maryse COHEN



ILE AUX MOINES, le 27 mai 2024,
Le Maire,
Philippe LE BÉRIGOT.



Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 27/05/2024
et publication le 27/05/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.